

Conseil d'Administration de l'UNSS du 3 décembre 2019

Elections UNSS, intervention du SNEP-FSU, Nathalie FRANCOIS

Monsieur TURION disait en introduction du CA du 8 octobre dernier que l'année 2019/2020 serait, je cite, « très chargée pour l'UNSS avec la candidature de l'UNSS à l'organisation des School Summer Games 2022 [que nous préférons appeler Gymnasiades 2022], les élections des représentants des associations sportives scolaires au sein des instances départementales, régionales et nationales de l'UNSS, l'évaluation du PNDSS 2016-2020 et la préparation du nouveau plan. ».

Nous étions nous même intervenus pour alerter sur le fait que les informations émanant des directrices et directeurs départementaux n'arrivaient pas jusqu'à nos collègues et qu'elles étaient invisibles sur les sites académiques et des DSDEN. Force est de constater que les élections n'ont pas été bien suivies : Aucune information, aucun affichage ne sont apparus sur ces sites depuis le CA d'octobre. Les appels à candidature n'ont pas été faits dans les temps en Martinique, à Paris, voire pas du tout en Guyane et en Corse du Sud. Les messages adressés par les directeurs départementaux UNSS aux chefs d'établissements-présidents d'AS, ont été les seules sources d'information. Malheureusement, ils ont été trop souvent oubliés dans les boites mails parmi les nombreux messages reçus chaque jour et n'ont pas toujours été transmis aux équipes EPS qui auraient pu apporter toute leur aide aux présidents d'AS dans l'organisation des élections.

Les modèles de PV à destination des AS n'ont pas toujours été transmis aux AS ni mis en ligne sur les sites UNSS.

Les directeurs départementaux UNSS ont été laissés bien seuls pour impulser, s'assurer du suivi des élections et organiser le recollement des votes, d'autant qu'au moins une vingtaine d'entre eux n'avaient jamais vécu les élections en tant que directeur de service UNSS.

Jamais un vote pour les élections au conseil d'administration d'un EPLE ne serait ainsi négligé!

Nous déplorons le taux très disparate de participation à ce jour (de 13 à 60% selon les départements). Au-delà du rappel du calendrier et des modalités pratiques, c'est l'enjeu de la représentation des AS dans le CDUNSS et le rôle et la responsabilité des élus des AS dans le fonctionnement démocratique de l'UNSS qui n'a pas été suffisamment expliqué ni suffisamment accompagné.

Il est donc peu étonnant, mais fort regrettable, que ces élections aient été négligées et peu organisées. Chacun ici doit mesurer sa part de responsabilité.

Nous souhaitons enfin apporter quelques précisions quant à la mise en cause du SNEP-FSU qui a été faite par le représentant du Se-UNSA. Rappelons d'abord que l'enjeu des élections UNSS est de désigner des représentants des AS dans les instances de l'UNSS, représentants impliqués dans la vie de leur AS pour pouvoir en expliquer les besoins, les attentes, les projets et en mesure d'assumer un mandat de quatre ans dans les instances de l'UNSS.

Lorsque, dans certains départements, nous avons interrogé les IA-Dasen-présidents des Conseils Départementaux de l'UNSS sur la validité d'une liste, principalement parce qu'elle était incomplète et non au motif qu'elle comptait des parents, élèves ou chefs d'établissement, notre souci premier était de nous assurer que les AS puissent être représentées sur toute la durée du mandat par les membres de cette liste si elle devait obtenir tout ou partie des sièges au CDUNSS

Le SNEP-FSU a pris acte de la décision de la DGESCO de voir se maintenir des listes incomplètes et le processus électoral a donc suivi son cours.



Conseil d'Administration de l'UNSS du 3 décembre 2019

Nous conclurons cette intervention en précisant que, quels que soient les représentants des AS qui siègeront dans les différents niveaux d'instance de l'UNSS, issus d'une liste ou d'une autre, le SNEP-FSU poursuivra son engagement auprès des AS et de l'UNSS pour qu'elles continuent à se développer. Nous réaffirmons notre attachement à participer de façon constructive et démocratique aux instances de l'UNSS.

Le représentant du ministre a reconnu qu'il y avait eu des failles dans l'organisation et le déroulement des élections.

Remarque SNEP post CA: Le MEN et la DN UNSS ont retenu des élections une « compétition en audience syndicale »... Dommage qu'ils n'aient pas entendu et compris les arguments du SNEP-FSU à savoir la légitimité des représentants des AS et la capacité pour chaque liste d'assumer, seule le cas échéant, l'exercice du mandat sur toute sa durée !!!

Ni l'absence d'implication des autorités académiques, ni l'aide insuffisante de la DN vers les DD UNSS n'ont été reconnues !

Il est fort à parier que les mêmes dysfonctionnements se renouvèleront pour les prochaines élections.